

VEILLE NATIONALE #9

Du 4 au 13 janvier 2023

Les informations qu'il ne fallait pas manquer

- **Débat au Sénat sur la gestion de l'eau : les sénateurs plaident pour une réforme de la gouvernance de l'eau**

Dans le cadre du [débat sur la gestion de l'eau](#) organisé au Sénat, le 10 janvier, le sénateur Rémy Pointereau (LR, Cher) a vivement critiqué la profusion d'acteurs impliqués dans la gouvernance de l'eau, qui a selon lui contribué à « l'émiettement des responsabilités » des décideurs. Il a appelé de ses vœux une « nouvelle loi sur l'eau et les milieux aquatiques ». En outre, la secrétaire d'Etat chargée de l'Ecologie, Bérangère Couillard, a annoncé la signature prochaine d'une instruction complémentaire à celle du 7 mai 2019, intégrant les pistes d'amélioration identifiées dans le cadre du Varenne de l'eau pour simplifier la mise en place de PTGE. Enfin, les sénateurs Cédric Vial (LR, Savoie) et Laurent Duplomb (LR, Haute-Loire) ont reçu du gouvernement l'assurance que celui-ci soutiendrait les projets de retenue d'eau, dès lors que ceux-ci étaient adaptés au territoire et ne compromettaient pas l'environnement et la biodiversité locale.

⇒ CALIF a rédigé un [compte-rendu de ce débat](#).

- **La mission interministérielle « REX sécheresse 2022 » rendra ses conclusions dans la première moitié de 2023**

Il s'agit d'une des principales annonces faites par Bérangère Couillard dans le cadre du débat sénatorial sur l'eau. La secrétaire d'Etat a annoncé à l'hémicycle que la mission interministérielle « Retours d'expériences sur la sécheresse 2022 », pilotée par Patricia Blanc, rendrait ses conclusions « au cours du premier semestre 2023 ». Les résultats de la mission devraient mettre en avant « les points à améliorer dans notre gestion de crise » en amont de l'été 2023. En effet, Bérangère Couillard a déjà émis quelques inquiétudes, notamment au vu de la « situation pluviométrique » actuelle.

⇒ Les conclusions de la mission interministérielle devraient pousser le gouvernement à prendre des mesures concrètes, notamment au travers d'une circulaire à destination des préfets.

- **Les sénateurs veulent sortir les parcs et jardins de la nomenclature des surfaces artificialisées**

La mise en œuvre des objectifs de « zéro artificialisation nette » définis par la loi Climat et résilience se heurtant à de nombreuses levées de boucliers, les sénateurs membres de la mission conjointe de contrôle ZAN ont récemment présenté une [proposition de loi](#) portant 25 mesures visant à faciliter la réforme. Afin de « favoriser la densification et protéger les espaces verts », les sénateurs proposent ainsi de [revenir](#) sur la nomenclature actuelle et de comptabiliser les parcs et jardins comme surfaces non artificialisées. L'article 9 du texte vise par ailleurs à permettre aux communes et EPCI de délimiter des périmètres de densification dans lesquels la construction de ces espaces ne sera pas considérée comme de l'artificialisation.

Gestion de l'eau

National

- **L'Assemblée nationale publie la liste des présidents de ses groupes d'études**

Le bureau de l'Assemblée nationale a validé le 12 janvier la liste des présidents des 80 groupes d'études. **C'est la députée [Laëtitia Saint-Paul](#) (REN, Maine-et-Loire) qui prendra la tête du groupe d'études « Eau et biodiversité »**. Elue pour la première fois en 2017 dans la 5^e circonscription du département (Saumur sud), Laëtitia Saint Paul a notamment occupé les fonctions de **vice-présidente de l'Assemblée nationale entre octobre 2019 et juin 2022**.



- **Publication de la transposition de la nouvelle directive « Eau potable »**

Une [ordonnance et une série de textes réglementaires](#) transposant la nouvelle directive européenne « eau potable », sont parues au Journal officiel. Le texte rend notamment obligatoires les plans de gestion de la sécurité sanitaire de l'eau (PGSSE) pour tous les captages utilisés pour l'alimentation en eau potable. Cependant, le ministère précise que cette réforme pourra « *pleinement* » s'appliquer dès lors **que la définition des captages sensibles, dont les bases sont ainsi introduites par l'ordonnance dans le code de l'environnement, sera fixée par arrêté ministériel « après concertation avec les acteurs en particulier du monde agricole »**. Ces derniers déplorent une « stigmatisation » du secteur. Un [arrêté](#) paru le 11 janvier vient préciser les modalités d'élaboration, de mise en œuvre, de mise à jour et de transmission des PGSSE.

- **Des investissements conséquents attendus pour mettre en œuvre la stratégie nationale pour la biodiversité (SNB)**

Il s'agit de la recommandation d'un [rapport commun](#) sur le financement de la SNB à horizon 2030 publié par l'Inspection générale des finances et l'Inspection générale de l'environnement et du développement durable (IGF/IGEDD). **Ses auteurs évaluent à 619 millions d'euros les besoins en financement supplémentaire en 2023**, soit une augmentation de 39 % par rapport à l'année 2021. Selon les services interministériels, **la priorité du gouvernement devrait consister en une réduction ou une réallocation des 10,2 milliards d'euros de « dépenses dommageables à la biodiversité »**, qu'il s'agisse de pratiques agricoles néfastes ou de soutien à l'artificialisation des sols, plutôt que dans le financement direct « *d'actions de préservation et de restauration* » de la biodiversité.

- **Le CNR biodiversité se prolongera en région avant de dévoiler son bilan en mai 2023**

La secrétaire d'Etat en charge de l'Ecologie, [Bérangère Couillard](#), a animé, le 6 janvier dernier le **troisième et dernier grand atelier national du Conseil national de la refondation (CNR) consacré à l'écologie**. Après un démarrage balbutiant, la secrétaire d'Etat est parvenue à réunir à Paris une soixantaine de participants qui ont acté le besoin d'une « *campagne de communication nationale permettant d'explicitier les liens entre biodiversité et habitabilité de la planète* ». A présent, l'objectif est, selon Bérangère Couillard de « *décentraliser les dialogues à partir de février-mars* » afin **d'organiser dans les territoires des ateliers thématiques qui aboutiront à un bilan global « aux alentours du mois de mai »**.

- **Christophe Béchu souhaite une année d'accélération de la transition écologique en 2023**

Dans une vidéo, [Christophe Béchu](#) a adressé ses vœux pour 2023. Il a alors rappelé la nécessité de **lutter contre le gaspillage de l'eau**, déclarant : « *La nature est notre meilleure alliée face au changement climatique* ».



Territorial

- **Loire-Atlantique : la préfecture prépare un règlement pour le partage de l'eau entre les usagers autour du bassin versant du Brivet**

Le Syndicat du Bassin Versant du Brivet (SBVB) mène depuis l'an dernier des [ateliers](#) pour entendre l'ensemble des usagers des cours d'eau concernant les risques d'inondation, de sécheresse ou de salinité. **A terme, la préfecture du département prévoit la rédaction d'un « règlement de l'eau »** qui devrait permettre de trouver un juste équilibre entre l'ensemble des besoins des usagers (agriculteurs, chasseurs, pêcheurs, etc.) et la biodiversité locale.

- **Le syndicat Vendée Eau compte traiter ses eaux usées pour les rendre potables**

Initié entre 2014 et 2017 dans le cadre du projet européen Demoware, le [programme expérimental Jourdain](#), piloté par le syndicat Vendée Eau, est entré en phase opérationnelle en juillet 2022. Il s'agit d'une **unité d'affinage destinée à collecter les eaux sortant de la station d'épuration des Sables-d'Olonne et les renvoyer vers une retenue d'eau alimentant une usine d'eau potable**. Le programme vise à récupérer 500 000 mètres cubes d'eau sur les 4,3 millions rejetés chaque année à la mer par la station, surtout en été « *lorsque la ressource est sous tension* ». **L'eau recyclée pourrait, sous réserve d'autorisation, être employée dans des usages agricoles, industriels, ou pour le nettoyage de la voirie**. Le projet sera initié dès 2024 pour un premier bilan en 2027.

Parcs et Jardins

- **Les serres de Saint-Etienne contraintes de fermer pour raisons budgétaires**

La mairie de Saint-Etienne a annoncé en décembre 2022 qu'elle envisagerait de vendre les [20 000 m² de serres municipales](#), situés dans la commune de Villars. Selon Charles Dallara (DVD), l'adjoint au maire en charge de la végétalisation des espaces verts, la flambée des coûts de l'énergie sont en cause : « **En 2022, les serres nous coûtaient 600 000 €, en comptant les ressources humaines, les énergies, l'entretien des locaux. Fin 2023, [...], la facture passerait le million d'euros** ». L' élu pointe aussi du doigt la vétusté de certains équipements, tandis que **l'opposition de gauche et écologiste dénonce « une privatisation pure et simple d'un service public de qualité »** et préconise des solutions alternatives comme « *faire évoluer les méthodes de cultures* » et des choix « *innovants* » en matière de végétaux.



- Dans l'Hérault, des riverains manifestent contre l'abattage des platanes du village**
A Saint-André-de-Sangonis (34), **une poignée de manifestants ont tenté d'empêcher l'abattage et l'élagage d'une vingtaine de platanes sur la place principale de la commune.** Il aura fallu l'intervention des gendarmes et de la police municipale pour permettre l'abattage des quelques spécimens atteints par la **maladie du chancre coloré** et l'élagage des autres. Si les opposants accusent la mairie de vouloir procéder à cette opération d'aménagement pour créer une double-voie de circulation autour de la place, le maire Jean-Pierre Gabaudan (DVD) s'en défend. Il assure même que *« deux arbres seront replantés pour un arbre abattu et [qu']une grande partie de la place du village sera piétonne »*.
Par ailleurs, dans le cadre de l'opération « 8 000 arbres par an pour l'Hérault », la commune de Ceyras a procédé à la plantation de **30 nouveaux arbres. Ces arbres ont notamment vocation selon la municipalité à fournir « davantage d'ombre en périodes caniculaires »**, et sont choisis en fonction de leur bonne résistance au climat méditerranéen de sorte qu'ils « demanderont peu d'arrosage ».
- La commune de Riorges adapte ses plantations d'arbres aux contraintes du changement climatique**
Comme chaque année, les services municipaux de Riorges, dans la Loire, ont procédé à la plantation d'arbres tout autour de la commune – érables, micocouliers, chênes, frênes, pistachiers ou encore amandiers. En effet, la commune a fait « le choix de la diversification des plantations » en fonction des projections climatiques à long terme dans le Roannais. **Il s'agit aussi d'une mesure « préventive » pour empêcher qu'une maladie ne décime tout le patrimoine arboré de la commune.** Jean-Luc Reynard, conseiller municipal délégué aux parcs et paysages, explique ainsi avoir choisi principalement *« des arbres qui demandent moins d'eau et qui résistent mieux au changement climatique »*.



Nominations

- Philippe Béval, nommé conseiller culture d'Emmanuel Macron à l'Elysée**
Proche du président de la République, Philippe Béval est pressenti pour devenir conseiller culture et communication à l'Elysée. **Le poste est vacant depuis le mois de mai 2022 et le départ de Rima Abdul Malak, appelée aux fonctions de ministre de la Culture.** Philippe Béval dirige depuis maintenant dix ans le Centre des monuments nationaux (CNM), et devrait prendre ses nouvelles fonctions de conseiller présidentiel le 23 janvier prochain. Il aura notamment pour tâche de *« renouer les liens « entre l'Elysée et les artistes et les professionnels de la culture » déçus par l'action du chef de l'Etat.*



- **Le directeur général de l'Office français de la biodiversité nommé à la tête du Domaine national de Chambord**

Sur proposition conjointe des ministres de l'Agriculture, de la Culture et de la Transition écologique, **Pierre Dubreuil** a été **nommé directeur général, commissaire du Domaine national de Chambord**. Ce dernier exerçait depuis 2020 les fonctions de **directeur général de l'Office français de la biodiversité**. Il était par ailleurs administrateur du domaine de Chambord depuis cette même date. Pierre Dubreuil a d'ores et déjà déclaré vouloir **faire de Chambord un domaine « d'excellence écologique »**. Il succède à Jean d'Haussonville, en poste depuis 2010. A noter également que la coopérative agricole Axéreal a **annoncé** il y a peu la construction en 2024 d'une brasserie artisanale sur la commune de Chambord : un investissement de 4 millions d'euros, dont le domaine percevra une redevance de 4 %.



- **Un tiers de postes vacants au sein du comité exécutif de l'OFB**

Peu avant la nomination de Pierre Dubreuil à la tête du domaine de Chambord, **l'Office français de la biodiversité a diffusé une offre d'emploi pour le poste de directeur général adjoint « territoire et outre-mer »**. Ce poste était occupé depuis trois ans par **Stéphanie Antoine**, qui devrait réintégrer prochainement le ministère de la Transition écologique. Du fait du non-remplacement de l'ancienne directrice en charge de la communication et du mécénat **Estelle Folest**, élue députée (Modem) du Val d'Oise en juin 2022, **ce départ porte à trois le nombre de postes non pourvus au sein du comité exécutif de l'OFB, qui compte neuf membres**. Une situation jugée préoccupante en interne, d'autant que la fusion des deux anciens opérateurs constitutifs de l'actuel OFB (l'Agence française pour la biodiversité et l'Office national de la chasse et de la faune sauvage) demande encore à être parachevée.